

Paris, le 18 août 2011

Solly Azar propose de nouveaux privilèges à ses meilleurs apporteurs

Un Club, est un « groupe fermé constitué par des personnes disposant de certains pouvoirs ou ayant des intérêts similaires ¹ ». Réservé aux meilleurs apporteurs Solly Azar, le Club Carré d'AS a été créé en totale cohérence avec cette définition. Sa vocation est d'être naturellement proche de ses membres, de les stimuler pour être encore plus performant et de renforcer le lien courtage qui les unit.

Après 5 années d'existence, le Club prend un nouveau départ avec pour priorité de valoriser davantage ses membres en leur proposant de nouveaux privilèges. Afin de faire face aux exigences du marché, les avantages mis en place répondent à 5 objectifs : Accroître le portefeuille client, Développer les compétences assurantielles, Bénéficier d'un accompagnement juridique, Participer à la conception des offres et Suivre en ligne l'actualité du Club. En complément les fondements perdurent et les membres du Club continuent d'accéder aux avantages exclusifs instaurés lors de la création.

▪ Une nouvelle image



Pour mieux asseoir cette volonté de changement, le club Carré d'AS se dote d'un logo plus dynamique. Et une signature qui ressemble à ses membres « Le meilleur atout c'est vous ! »

▪ 5 nouveaux avantages exclusifs

- 1. Accroître le portefeuille client : Mise en place d'un accord avec un comparateur en assurances sur internet :** Fidèle à son positionnement de courtier grossiste et fort de son expérience multicanale, Solly Azar prend en charge les mises en relation pour le compte des membres du club et leur transfère chaque police réalisée.
- 2. Développer les compétences assurantielles : Partenariat avec le 1^{er} centre de formation en assurance** pour aider au développement des compétences des membres du Club et de leurs collaborateurs grâce à des formations spécifiques : réduction de 15% sur l'ensemble du catalogue et participation à des classes virtuelles.
- 3. Bénéficier d'un accompagnement juridique : Conseils et soutien d'un cabinet d'avocats** pour faire face à toutes les problématiques d'ordre structurel, social ou commercial que peuvent rencontrer les membres du Club : réduction de 15% sur l'ensemble des prestations du cabinet.
- 4. Participer à la création d'offres ou services : Création de comités d'échanges** pour impliquer davantage les Carrés d'AS dans le processus de conception des offres ou dans le développement de nouvelles fonctionnalités.
- 5. Suivre en ligne l'actualité du Club : Refonte de l'espace dédié « Carré d'AS » sur l'extranet www.sollyazarpro.com** afin d'accéder à toutes les informations et actualités du Club.

¹ www.larousse.fr

▪ **Des fondements réaffirmés**

Pour gagner du temps dans la gestion de leurs contrats, les Carrés d'AS continuent de bénéficier d'avantages exclusifs mis en place lors de la création du Club :

- **Un accompagnement renforcé**

- Mise à disposition d'une bibliothèque de mailings et emailings type personnalisables
- Accompagnement en télémarketing ou prise de rendez-vous par un prestataire agréé, pour le compte des membres du Club
- Information en avant-première des lancements de produits et/ou services.

- **Une gestion accélérée**

L'appartenance au Club permet d'aller plus vite dans tous les processus, notamment avec la généralisation de la dématérialisation des échanges. Les courtiers peuvent contacter à tout moment les équipes dédiées « Carré d'AS », qui connaissent les besoins spécifiques des membres et traitent toutes leurs demandes en 48 heures maximum.

- **Un « lien courtage » fort**

Pour les féliciter de leur production et les remercier de leur fidélité, des rendez-vous privilégiés sont organisés tout au long de l'année (cocktail, visite des locaux, voyage...). Ces événements récurrents pérennisent les relations entre les membres et le Groupe.

A propos de Solly Azar Assurances : La spécificité de Solly Azar, en sa qualité de courtier grossiste, est de concevoir et placer auprès des compagnies des produits originaux à destination de clientèles ciblées. Est ainsi couvert l'ensemble des marchés porteurs de l'assurance : les dommages du particulier (IARD, Santé & Vie), l'immobilier et les offres dédiées aux professionnels. Le sens de l'innovation et de la créativité est reconnu et reste l'un des atouts majeurs de la société. Solly Azar est aujourd'hui le 2^{ème} courtier grossiste multi-spécialiste français et commercialise principalement ses produits d'assurance à travers un réseau national de 8000 intermédiaires en assurance.

Relations Presse – Groupe Solly Azar :

Faouziat Nidhar

Tél : 01.40.82.81.18

fnidhar@sollyazar.com